



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1998/817  
28 août 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 27 AOÛT 1998, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE  
D'IRAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer les informations ci-après sur les deux dernières opérations terroristes menées par l'organisation terroriste basée en Iraq, l'"Organisation des moudjahidin du peuple d'Iran", également désignée par les initiales MKO.

Le 23 août 1998, à 11 heures, M. Assadollah Lajevardi, ancien directeur de l'administration pénitentiaire iranienne, a été assassiné par deux hommes armés dans sa boutique du bazar de Téhéran. M. Asghar Reais Esmaeili, un ami de M. Lajevardi, et M. Zeinolabedin Masoudi, un passant, ont également été tués. L'un des tueurs, qui a été grièvement blessé lors de l'intervention de la police, a été arrêté et est décédé deux jours plus tard en garde à vue; le second a réussi à s'échapper, mais de strictes mesures de sécurité ont été prises pour le retrouver et l'arrêter. Le MKO a revendiqué cet attentat terroriste le même jour.

Selon des renseignements fiables, les deux tueurs étaient entrés en Iran pour perpétrer cet assassinat, qui avait été préparé par le MKO en Iraq. Ils ont été escortés par les forces iraqiennes jusqu'au poste frontière de Nasiran en Iraq et ont pénétré clandestinement sur le territoire de la République islamique d'Iran aux environs du poste frontière de Saleh-Abad, dans la province d'Ilam.

Le même jour, à 13 heures, une équipe de deux personnes appartenant à la même organisation terroriste a tenté de s'infiltrer en territoire iranien au poste frontière de Khosro-Abad, ouvrant le feu sur les gardes frontière iraniens. Durant l'échange de tirs qui a suivi, le lieutenant Akbar Bazigar, un garde frontière iranien, a été tué et les deux agresseurs se sont repliés en territoire iraquien, laissant derrière eux un fusil mitrailleur Kalachnikov iraquien et un pistolet Browning.

La République islamique d'Iran condamne vigoureusement ces activités terroristes qui, menées à partir du territoire iraquien, causent des pertes en vies humaines et constituent des violations flagrantes de l'intégrité territoriale de la République islamique d'Iran et des termes de l'accord de cessez-le-feu entre les deux pays. La République islamique d'Iran adresse une protestation vigoureuse au Gouvernement iraquien pour avoir aidé, assisté et

abrité des terroristes connus et facilité leurs opérations terroristes transfrontalières contre l'Iran. Ceci montre que l'Iraq ne fait aucun cas du principe du bon voisinage.

L'Iran considère que l'Iraq est responsable de ces incursions et activités terroristes transfrontalières dirigées contre ses nationaux et son intégrité territoriale, et de leurs conséquences.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Hadi NEJAD-HOSSEINIAN

-----